



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
COMMUNE DE TRIEL-SUR-SEINE



CONSEIL MUNICIPAL DE TRIEL-SUR-SEINE

PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2024



Le 18 décembre 2024 à 20 h 00, les membres du conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 6 décembre 2024

Monsieur le Maire :

Bonsoir à tous. Il est 20 heures. Je vous propose comme le quorum est atteint de commencer la séance. Il convient de désigner un secrétaire de séance. Nous allons donc pouvoir passer à l'appel.

[Françoise POIRRIER, secrétaire de séance, procède à l'appel].

Étaient présents :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Fabienne TANTI, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Monsieur Cyrille ARZEL, Madame Frédérique MAHER, Monsieur Florent BÉQUIGNON, Madame Amandine BENOIST, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Madame Valérie DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Madame Sophie FONTAINE, Monsieur Jonas MAURY, Madame Mélody SÉNAT, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Fernando MENDES.

Ont donné pouvoir :

Monsieur Fabien TANTI donne pouvoir à Madame Fabienne TANTI ;
Madame Sophie KÉRIGNARD donne pouvoir à Madame Sophie FONTAINE ;
Monsieur Hassan AHSSAKOU donne pouvoir à Madame Souad BENDJEDDOU ;
Madame Christèle DIDIERJEAN donne pouvoir à Monsieur Gil GOMES ;
Monsieur Christophe MARGAT donne pouvoir à Madame Françoise POIRRIER ;
Monsieur Julien SAUVÉ donne pouvoir à Monsieur Cédric AOUN ;
Madame Anne LAPORTE donne pouvoir à Madame Valérie DUVAL ;
Madame Elisabete LESSERTEUR donne pouvoir à Madame Line WENZEL ;
Madame Valérie LENORMAND donne pouvoir à Madame Bérengère VOILLOT.

Étaient absents :

Monsieur KARACIGER, Madame Pamela BUQUET-MAIRE et Monsieur Marc FONTAINE.



PRÉAMBULE

Monsieur le Maire

Pour commencer, je propose de faire une minute de silence en l'honneur de Monsieur Philippe Dauvergne qui nous a quittés, il a été un élu remarquable et brillant qui a exercé dans plusieurs postes en tant que conseiller et adjoint à la mairie de Triel. Il était surtout connu pour avoir été adjoint aux travaux pendant très longtemps.

Un deuxième petit mot en l'honneur de Paul Watson qui a été libéré. Je tiens à remercier les élus qui ont contribué et participé à l'opération, et il va venir en France.

Monsieur Rosconval a partagé une publication concernant Mayotte, ce qu'il s'est passé est grave. Je tiens à le remercier pour cette publication, ça m'a donné l'idée de le solliciter pour lui proposer d'ajouter éventuellement une délibération à l'ordre du jour qui vous a été envoyée au dernier moment, certes, mais c'est en raison de l'urgence. On va présenter la délibération tout à l'heure. C'est lui qui me l'a jointe aujourd'hui, on l'a adaptée rapidement avec les services que je remercie pour leur réactivité de cet après-midi.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

Monsieur le Maire

Il a été envoyé un petit peu tard et je n'ai pas eu le temps de le consulter malheureusement. [...]

Madame Bérengère Voillot

Ne vous inquiétez pas, il est fidèle à l'enregistrement.

Monsieur le Maire

Certains mots ne sont pas les miens. J'ai regardé rapidement et je n'ai pas eu le temps de vérifier.

Madame Bérengère Voillot

Pas de souci Monsieur, écoutez l'enregistrement, vous verrez ce sont bien les vôtres.

Monsieur le Maire

On peut passer à la mise aux voix si vous le souhaitez. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Moi. Car il y a des mots qui ne sont pas les bons.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, ADOPTE à la majorité le procès-verbal.

QUESTIONS SUR LES DÉCISIONS

Madame Bérengère Voillot

Pour le groupe Engagés pour Triel, nous avons une question concernant la décision 217 : « *Passation d'un marché négocié sans mise en concurrence pour la climatisation de la maison la petite enfance* ». Quel est le prestataire qui a été retenu ?

Concernant la 241 et la 242, ce sont des demandes de subventions pour la restauration des patrimoines historiques auprès du Département des Yvelines et de la Région Île-de-France. Il s'agit bien évidemment de l'église ?

Monsieur le Maire

On va vérifier, mais normalement oui.

Madame Bérengère Voillot

Pour la 251, le don de la société unique ou unités d'un montant de 4 500 € à la commune, on voulait savoir quelle était la destination de ce don. Est-ce pour acheter des équipements ?

Monsieur le Maire

Pas d'autres questions sur les décisions ?...

Madame Valérie Duval

Il y a beaucoup de délibérations qui n'ont pas de montant et on aimerait bien que ces montants figurent la prochaine fois.

Monsieur le Maire

Normalement, quand il n'y a pas les montants c'est qu'ils sont à zéro.



1. CATASTROPHE NATURELLE DON MUNICIPAL POUR SOUTENIR LA POPULATION DE MAYOTTE, VICTIME DU CYCLONE CHIDO

RAPPORTEUR : M. Yvon ROSCONVAL

Monsieur Yvon Rosconval

Suite au caractère exceptionnellement violent du cyclone Chido, qui a laissé l'île de Mayotte particulièrement dévastée avec de nombreuses victimes – et on annonce que le bilan s'alourdit d'heure en heure et de jour en jour, l'AMF [Association des Maires de France] a lancé l'initiative de solliciter les communes et l'intercommunalité pour les inviter à faire preuve de solidarité et s'inscrire dans une démarche de solidarité nationale. On a convenu avec le Maire de lancer une délibération pour inviter la commune à s'inscrire dans cette démarche appuyée par l'AMF et d'autres associations d'élus, c'est le sens de cette délibération. Je vous invite à la voter et je pense qu'il serait peut-être bon aussi d'observer une minute de silence suite au cyclone qui s'est abattu sur l'île de Mayotte.

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité la délibération.



2. URBANISME PROJET D'AVENANT AU BAIL À CONSTRUCTION CONSENTI À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE 3F POUR UNE OPÉRATION DÉNOMMÉE « LES RÉGATES »

RAPPORTEUR : M. Cédric AOUN

Monsieur le Maire

Cette délibération a déjà été vue en commission. Elle est nécessaire afin de pouvoir procéder à la rénovation des Régates. Il faut savoir que Les Régates sont sur un terrain communal et ils veulent logiquement qu'on étende la durée du bail de manière à pouvoir faire leur rénovation et investir dans ces bâtiments anciens qui en ont bien besoin. Est-ce qu'il y a des questions concernant cette délibération ?

Monsieur Yvon Rosconval

Est-ce qu'il serait possible (je n'étais pas à la commission, donc j'imagine que ça a dû être abordé) d'avoir des précisions concernant le dispositif de réhabilitation qui est envisagé ?

Monsieur le Maire

Pour l'instant, on leur a demandé une réunion publique, ils sont censés la faire une fois qu'ils ont l'approbation de cette délibération. Ils vont faire une rénovation thermique essentiellement et des travaux dans certains

logements. [...] C'est un peu long, ça fait longtemps qu'on est sur ce dossier, ça traîne un peu, on est en désaccord sur la façade. Ils se sont améliorés mais au début c'était très simple et pas très cher.

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité la délibération.



3. URBANISME VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE LA SURCHARGE FONCIÈRE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE 3F, POUR UNE OPÉRATION SITUÉE AU LIEUDIT LES RAYMONDS, RUE DE LA PÉPINIÈRE

RAPPORTEUR : M. Cédric AOUN

[Arrivée de Monsieur Hakan Karaciger]

Monsieur le Maire

Comme on ne respecte pas les 25 % de logements sociaux, le paiement – c'est une pénalité et non pas une amende – c'est-à-dire qu'il est calculé par rapport au nombre de logements « défailants » et on a la possibilité de réinvestir ce montant-là dans le logement social et c'est ce qu'on fait. En contrepartie, il nous donne le droit de gérer certains logements. Là on aura deux logements situés sur l'opération rue Gallieni, un T2 et un T5, deux logements T4 sur l'opération rue de la Pépinière. Est-ce qu'il y a des questions sur cette délibération qui a également été vue en commission ?

Madame Amandine Benoît

J'ai une remarque sur le fait que le projet n'a jamais été présenté aux élus, alors que la semaine dernière on nous présente en urgence le projet à côté de la Maison de la petite enfance, je ne comprends pas pourquoi. Surtout qu'il y a une inquiétude de certains riverains.

Monsieur le Maire

Il y a eu des réunions publiques... Vous n'avez pas demandé à venir.

Madame Amandine Benoît

On n'était pas conviés.

Madame Amandine Benoît

Alors ça c'est le bouquet...

Monsieur Yvon Rosconval

Je voudrais quand même rappeler que j'avais fait le déplacement et qu'on m'a interdit d'entrer.

Monsieur le Maire

Ce n'était pas sur celle-là je crois.

Monsieur Yvon Rosconval

Si si. Il y a des personnes dans le public qui peuvent en témoigner. [...] On s'était invités, c'était une réunion publique, on avait donc considéré qu'en tant qu'élus on était légitimes à pouvoir assister à cette réunion. Finalement l'accès nous a été interdit. C'était pour rétablir la vérité. Ce qui serait intéressant, puisque vous avancez sur différents projets, c'est qu'on puisse avoir un bilan par rapport au contrat de mixité sociale qui avait été examiné en conseil municipal. Aujourd'hui on n'a pas de visibilité sur le réalisé par rapport à ce contrat, et on n'a pas de visibilité non plus quant aux demandes aujourd'hui formulées s'agissant des logements sociaux. C'est-à-dire quelles sont les demandes exprimées sur la commune ? Quels sont les besoins manifestés ? J'avoue que ne n'ai aucune visibilité par rapport à ça. À moins que d'autres membres du conseil municipal en aient, mais

je pense que ce serait bien d'avoir ces deux éléments. Le bilan sur le contrat de mixité sociale et un état des lieux des demandes aujourd'hui exprimées en matière de logement social à Triel.

Monsieur le Maire

On demande environ 100 logements sociaux de Triellois...

Monsieur Yvon Rosconval

Et par typologie de logements, ce n'est pas bon...

Madame Catherine Evano

Pour répondre à votre question Monsieur Rosconval, on a à peu près une centaine de demandes de logement en cours sur Triel. Et pour information, on a quand même réussi à reloger vingt Triellois sur le contingent mairie, puisque maintenant on peut participer à la CAL (commission d'attribution de logement). Après ça dépend du nombre de personnes qui souhaitent habiter sur Triel.

Madame Sophie Fontaine

Cette délibération porte sur deux projets différents. Au départ elle s'appelait seulement « rue de la Pépinière » donc pourquoi il n'y a pas deux délibérations ?

Monsieur le Maire

C'est le même bailleur qui a repris le projet Gallieni pour la gestion. Comme on leur a donné de la surcharge foncière, on a négocié d'avoir des logements aussi sur Gallieni. Parce que sur les Pépinières, le contingent était déjà réservé. L'attribution des logements est déjà verrouillée, parce que le projet comme vous le dites est ancien. Ils nous proposent de leur donner une surcharge foncière, et comme ils gèrent plusieurs projets immobiliers sur la ville, je leur ai dit : « *Vous nous donnez, sur un autre projet que vous avez déjà, deux logements.* »

Madame Sophie Fontaine

Ce n'est pas très clair.

Monsieur le Maire

Ils ont deux projets : un sur la Pépinière, un à Gallieni. Sur la Pépinière, c'est verrouillé. Tous les logements sont déjà attribués

Madame Souad Bendjeddou

Et pourtant on a participé à ce projet.

Monsieur le Maire

On a participé, c'est fait. Et comme tout est déjà distribué – comme on donne de l'argent je veux quelque chose en contrepartie – je leur ai proposé d'aller sur Gallieni. Comme c'est eux qui gèrent aussi Gallieni, je leur ai demandé de nous donner des appartements sur Gallieni.

Madame Souad Bendjeddou

Donc il s'agit bien d'un nouveau projet.

Monsieur le Maire

Non, c'est le même projet.

Madame Souad Bendjeddou

Oui mais c'est une nouveauté.

Monsieur le Maire

Non, c'est pareil. Il n'y a rien de changé.

Madame Souad Bendjeddou

Vous avez dit que ce dossier était finalisé.

Monsieur le Maire

Oui, sur la distribution des logements.

Madame Souad Bendjeddou

C'est un nouveau contingent. Une nouvelle distribution d'appartements.

Monsieur le Maire

Non. En fait on récupère sur Gallieni des logements. C'est tout.

Madame Souad Bendjeddou

Des nouveaux appartements qui n'étaient pas initialement prévus.

Monsieur le Maire

Non ! Ils étaient prévus pour Gallieni. Le projet de Gallieni n'avait pas forcément de bailleur. Là le bailleur est 3F. 3F nous a proposé de gérer la partie locative de Gallieni. Nous on demande une surcharge foncière, comme tout est déjà attribué pour la Pépinière...

Madame Souad Bendjeddou

C'est bien ce que je dis ! La Pépinière...

Monsieur le Maire

Si, il y en a déjà !

[...]

Ce n'est pas un nouveau projet.

Madame Souad Bendjeddou

Certes, ce n'est pas initialement le même, c'est comme si vous aviez un projet avec deux fourches. Une sur laquelle vous avez deux appartements...

Monsieur le Maire

Pas du tout.

Madame Souad Bendjeddou

[Inaudible] ce n'est pas la même chose on est bien d'accord ?

Monsieur le Maire

Oui mais les projets sont les mêmes !

Madame Souad Bendjeddou

Ce n'est pas la même chose pour autant !

Monsieur le Maire

Il y avait de l'accession à la propriété.

Madame Amandine Benoist

D'où l'intérêt de présenter les projets.

[...]

Monsieur le Maire

Je ne peux pas être plus clair. Je suis désolé ! Excusez-moi, je ne suis pas assez bon pédagogue.

Madame Souad Bendjeddou

Ce n'est pas une excuse.

Monsieur le Maire

J'essaie d'expliquer clairement mais je n'y arrive pas.

Madame Souad Bendjeddou

Ce n'est pas une excuse. Si vous ne savez pas faire vous avez des outils qui peuvent expliquer. C'est ce qu'on cherche.

Monsieur le Maire

J'essaie de vous parler mais ça ne fonctionne pas bien.

Madame Sophie Fontaine

Le titre de la délibération ne porte que sur la rue de la Pépinière. Déjà il y a un problème.

[...]

Monsieur le Maire

C'est parce que la surcharge va sur le projet de la Pépinière et on récupère les logements sur Gallieni.

[...]

Si ! C'est écrit là ! Deux logements situés sur l'opération Gallieni, T2 et T3. Le logement T4 est situé rue de la Pépinière. C'est écrit clairement dans l'énoncé.

Madame Bérengère Voillot

Il serait peut-être judicieux de faire deux délibérations dans ce cas.

[...]

Madame Amandine Benoist

Je voudrais savoir qui siégeait à la commission d'attribution des logements sociaux à Triel.

Madame Catherine Evano

La personne qui gère le logement au CCAS. On est contactés directement dès que des logements se libèrent, on propose des candidats, trois en général, qui répondent bien aux critères de choix (c'est-à-dire s'ils sont en PLAI, PLUS, etc.) et à partir de là les logements sont attribués. Il s'avère que quelquefois la personne passée en première position n'accepte pas le logement, dans ce cas ça passe à la deuxième, si la deuxième n'en veut pas ça passe à la troisième.

Madame Amandine Benoist

Ce n'est pas ma question. Qui décide, qui siège parmi les élus et qui attribue... ?

Madame Catherine Evano

On n'attribue pas de logement, c'est une commission d'attribution de logements qui se fait avec les bailleurs... [..] Je viens de le dire. Ceux qui gèrent le logement c'est le CCAS...

Vous avez déjà assisté à une CAL ? Moi, oui. Vous êtes là, on vous appelle, on vous dit : « *À telle heure on va décider sur Triel.* » Parce qu'en fait la commission fait toutes les villes. Ce n'est pas que sur Triel. Donc au moment où c'est notre tour, on présente nos candidats et on argumente. Et on travaille aussi en lien avec GPS&O au niveau du logement qui, eux, peuvent également appuyer nos [candidatures].

[Inaudible]

C'est très simple, c'est basé sur des critères validés en 2021, quand on a commencé à constituer le fichier des demandeurs de logement. Les critères sont l'ancienneté ; il faut que la personne corresponde au nombre de pièces qui seront octroyées ; le financement, c'est-à-dire si les personnes rentrent dans la catégorie PLAI, PLAIS, etc. ; et également, ce qui prévaut sur tout le reste, c'est le critère d'urgence. Si par exemple on propose trois familles et qu'on se retrouve avec une femme victime de violences conjugales qu'on doit mettre à l'abri tout de suite, il suffit de proposer le dossier pour que cette personne soit acceptée en priorité.

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité la délibération.



4. URBANISME SUBVENTION AU TITRE DE LA SURCHARGE FONCIÈRE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE 3F, POUR UNE OPÉRATION SITUÉE 14, RUE DE L'HAUTIL

RAPPORTEUR : M. Cédric AOUN

Monsieur le Maire

C'est le même principe, ça a été présenté en commission.

Madame Valérie Duval

Il y a 14 ou 15 logements ?

Monsieur le Maire

C'est dans le détail de la délibération.

Madame Valérie Duval

Non, parce que c'est contradictoire. [...] 15 ou 14...

Monsieur le Maire

C'est à quel endroit ?

Madame Amandine Benoist

En commission vous nous avez dit 14.

Monsieur le Maire

« 14, rue de l'Hautil », c'est peut-être l'adresse. C'est « 14, rue de l'Hautil » et il y a 15 logements.

[Pas de micro]

Il y a écrit 15 logements dans la délibération, je ne vois pas où est le problème !

Madame Sophie Fontaine

1 sur 14 ne veut pas dire qu'il y en a 15.

[...]

Monsieur le Maire

Là tout est clair ! On va relire clairement, « La société immobilière 3F sollicite une subvention au-dessus de la surcharge foncière d'un montant de 50 000 € pour l'opération de 15 logements, donc 15 logements locatifs, et une emprise foncière située au 14, rue de l'Hautil. En contrepartie de l'attribution de cette subvention, le bailleur confère à la ville un droit de réservation portant sur un logement, donc 1 sur 15, de type T4 qui sera mis à disposition de la ville à la livraison de l'opération. » Donc je ne comprends pas du tout vos questions. Je pense que vous avez mélangé l'adresse et le nombre de logements.

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité la délibération.



5. URBANISME CESSION À TITRE ONÉREUX PAR LA VILLE AU PROFIT DE MONSIEUR CÉDRIC BEAURAIN D'UNE EMPRISE DE TERRAIN ISSUE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AL 750

RAPPORTEUR : M. Cédric AOUN

Monsieur le Maire

On a déjà étudié ce dossier-là, avez-vous d'autres questions ?...

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité la délibération.



6. RESSOURCES HUMAINES RÉGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIÈRE POLICE MUNICIPALE – INSTAURATION DE L'INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT (ISFE)

RAPPORTEUR : M. Cédric AOUN

Monsieur le Maire

C'est obligatoire, ça a été vu en commission et au CST [Comité social territorial]. Suite à la publication du décret n° 2024-614 du 26 juin 2024, un nouveau régime indemnitaire pour les agents relevant de la filière police municipale est institué en remplacement de l'existant. Ce nouveau régime repose ainsi sur une nouvelle prime dénommée « indemnité spéciale de fonction d'engagement », composée d'une part fixe et d'une part variable tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir à apprécier selon des critères définis par l'organe délibérant. Globalement, ça ne change vraiment pas beaucoup le salaire. Budgétairement, c'est très léger. Est-ce qu'il y a des questions sur cette délibération ?

Monsieur Pascal Gilles

Concernant ce nouveau régime d'indemnités, je reprends les mots de Monsieur Rosconval, il serait intéressant d'avoir un état des lieux, on peut, pour avoir des précisions. Il y avait déjà un régime indemnitaire avec avec une ISF qui allait jusqu'à 20 et une autre indemnité qui allait jusqu'à 8. Ces deux indemnités sont supprimées, pour ce nouveau régime indemnitaire. Donc on voit dans ce décret que ça peut aller jusqu'à hauteur de 30 %, mais encore une fois, ça va correspondre à quoi par rapport à l'état actuel ? Est-ce que les agents vont être gagnants, perdants, selon leur grade, selon échelon et selon leur niveau, à quoi ça correspond sur la masse salariale ?

Monsieur le Maire

Ils sont gagnants d'un peu plus de 60 € par agent.

Monsieur Fernando Mendes

Comment se fait-il que je n'ai pas été convié à la commission ?

Monsieur le Maire

On a changé les titulaires.

Monsieur Fernando Mendes

Qui avez-vous informé ?

Monsieur le Maire

Les titulaires.

Monsieur Fernando Mendes

Pas moi.

Monsieur le Maire

Vous n'êtes plus titulaire.

Monsieur Fernando Mendes

Je suis titulaire.

Monsieur le Maire

Non, vous n'êtes plus titulaire.

Monsieur Fernando Mendes

Pardon ?

Monsieur le Maire

Vous n'êtes plus titulaire.

Monsieur Fernando Mendes

Depuis quand ?

Monsieur le Maire

Depuis que j'ai changé d'arrêté.

Monsieur Fernando Mendes

Depuis quand ?

Monsieur le Maire

Depuis novembre.

Monsieur Fernando Mendes

Depuis novembre, et vous n'avertissez pas le titulaire qu'il ne fait plus partie de la commission ?

Monsieur le Maire

La dernière fois vous n'étiez pas là...

Monsieur Fernando Mendes

Si, j'étais là !

Monsieur le Maire

Non.

Monsieur Fernando Mendes

Bien sûr que si, j'étais là !

Monsieur le Maire

J'aurais bien voulu vous le dire mais vous n'étiez pas là.

Monsieur Fernando Mendes

Pardon ?

Monsieur le Maire

Je vous l'aurais dit si vous aviez été là.

Monsieur Fernando Mendes

Vérifiez votre livre de présence et vous verrez que j'étais là.

Monsieur le Maire

On va vérifier.

Monsieur Fernando Mendes

Et comment se fait-il que vous changiez les gens comme ça, de titulaires, comme bon vous semble ?

Monsieur le Maire

J'ai trouvé qu'il était plus judicieux d'avoir des personnes présentes à la commission ou qui s'intéressent aux sujets, comme Monsieur Rosconval et Madame Sénat.

[Brouhaha]

Monsieur Yvon Rosconval

Moi j'ai bien été destinataire de l'arrêté, j'ai eu l'occasion de communiquer *via* une lettre ouverte que je déclinais l'invitation. Si Monsieur Mendes veut récupérer... Je veux bien faire un courrier pour inviter Monsieur Mendes à siéger à ma place, ce sera avec un grand plaisir.

Madame Bérengère Voillot

Je pense qu'il serait normal que les conseillers municipaux dans leur ensemble soient avisés du changement de composition de cette commission et notamment des noms des nouveaux titulaires.

Monsieur le Maire

D'accord. Qui s'abstient ? Qui est contre ?... 17 contre. C'est une obligation légale.

Monsieur Fernando Mendes

[Inaudible]

Monsieur le Maire

Il y a quatre titulaires en tout. Vous ne serez jamais...

Monsieur Fernando Mendes

[Inaudible]

Monsieur le Maire

17 voix contre, 16 voix pour... [...] Madame Voillot, je sais que vous aimez bien le règlement intérieur, on me signale dans l'oreille qu'un pouvoir ne peut pas être valable plus de trois fois. Donc les pouvoirs des personnes qui sont absentes au conseil municipal depuis deux ans ne valent rien.

Madame Bérengère Voillot

Comme pas mal de gens de votre équipe. Au moins trois.

Monsieur le Maire

Ils sont toujours là au moins une fois tous les trois conseils municipaux.

Madame Valérie Duval

C'est faux !

Monsieur le Maire

Tout est vérifié préalablement. Je vous assure.

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré, ADOPTE à la majorité la délibération.



7. RESSOURCES HUMAINES MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : M. Cédric AOUN

Monsieur le Maire

Est-ce qu'il y a des questions sur ce tableau ?

Monsieur Yvon Rosconval

Je voulais vous remercier de nous avoir communiqué le tableau, sauf qu'il est tronqué. Je veux bien qu'on raisonne sur les effectifs théoriques mais ce n'est pas ce qui garantit la qualité du service public. J'aurais souhaité qu'on revienne à la forme initiale, c'est-à-dire celle qu'on nous proposait en 2022. Je crois que la dernière fois qu'on a eu un tableau des effectifs ça doit remonter à mars 2022 me semble-t-il, dans lequel apparaissent à la fois l'effectif théorique et l'effectif réel, c'est-à-dire les postes qui sont occupés en équivalent temps plein.

Monsieur le Maire

Merci pour votre remarque.

Monsieur Yvon Rosconval

La remarque vaut sur l'aspect transparence. C'est-à-dire que sur le fond, on n'est pas en mesure d'évaluer quelles sont les évolutions des effectifs. Le seul tableau qu'on a à disposition, c'est le tableau qui figure dans le budget primitif. Il y a un vrai problème de transparence par rapport à ça. On n'a pas de visibilité, ce qui pourrait peut-être expliquer le fait que dans certaines filières on a des réductions d'effectifs assez significatives.

Madame Souad Bendjeddou

Je rebondis sur ce que vient de dire Monsieur Rosconval. Comment voulez-vous qu'on prenne position ? Vous nous dites que vous notez, certes, mais on n'a pas les infos. Sur quelles bases voulez-vous qu'on porte cette délibération ?

Monsieur le Maire

Madame Sénat, un commentaire ?... Parce que vous étiez à la commission pour le tableau des effectifs. Non ?...

[Rires]

Madame Mélody Sénat

En commission, j'ai fait à peu près la même remarque sur la compréhension globale du tableau et pour comparer ETP à ETP c'est hyper compliqué.

Monsieur le Maire

On complétera la prochaine fois je vous remercie. Qui est contre ? Qui s'abstient ?... Adopté à la majorité.

Madame Valérie Duval

Ce n'est pas adopté à la majorité...

Monsieur le Maire

Non, c'est bon.

Madame Valérie Duval

Pourquoi ?

Monsieur le Maire

Il y avait un absent. Et de toute façon, c'est bon.

Madame Valérie Duval

Moi j'arrête. Là ça suffit Monsieur le Maire. Soit vous arrêtez, soit on quitte la salle.

[Inaudible]

Madame Amandine Benoît

On va quitter la salle.

Monsieur le Maire

Suspension de séance. [...] Vous avez dit que vous quittez la salle, vous n'avez jamais demandé une suspension...

[...] Une suspension de séance, si vous voulez. [...]

[Béregère Voillot explique, sans micro, la loi sur les pouvoirs.]

Monsieur le Maire

Madame Voillot, une personne ne peut pas dignement représenter les Triellois et être absente pendant deux ans.

Madame Béregère Voillot

Vous pouvez parler de certains délégués qu'on ne voit jamais...

Monsieur le Maire

Ils viennent régulièrement au conseil municipal.

Madame Béregère Voillot

[...] De mon côté, j'ai le pouvoir à Béregère Voillot pour le conseil municipal du 18 décembre, c'est fait le 18 décembre, c'est signé. J'ai mon pouvoir. Si vous ne le voulez pas... [inaudible] Ça va se terminer très mal.

Monsieur le Maire

C'est-à-dire ?

Madame Béregère Voillot

C'est-à-dire que le conseil ne sera pas valable.

Monsieur le Maire

Mettez votre pouvoir, on interrogera la préfecture. Asseyez-vous.

[...]

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré, ADOPTE à la majorité la délibération.

8. RESSOURCES HUMAINES FIXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS ET DES AGENTS COORDONNATEURS POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

RAPPORTEUR : M. Cédric AOUN

Monsieur le Maire

On reprend la séance. C'est une délibération classique qui revient à chaque fois, c'est la même tous les ans. Est-ce qu'il y a des questions concernant cette délibération ?

[Inaudible]

Le pouvoir n'a pas été validé.

[Inaudible]

Ce n'est pas parce que la personne donne un pouvoir qu'il est forcément valable. Et là en l'occurrence, elle n'avait pas le pouvoir ! On n'avait pas le pouvoir !

Madame Souad Bendjeddou

Excusez-moi Monsieur le Maire. Mais la séance, quand elle est ouverte, vous faites un appel. Quand vous faites l'appel, vous désignez ainsi que les pouvoirs.

Monsieur le Maire

Elle annonce un pouvoir qu'on n'avait pas !

Monsieur Giles Gaillard

Elle a levé le bras en disant qu'elle avait le pouvoir.

Monsieur le Maire

Oui, mais c'est faux.

Madame Souad Bendjeddou

C'est à ce moment-là qu'il aurait fallu le réfuter !

[Inaudible]

Monsieur le Maire

Merci pour vos propos ! Vous venez de l'envoyer ! Merci Madame Voillot ! Il n'était pas là ! Elle a annoncé un pouvoir qu'elle n'avait pas ! [...] Elle vient de dire : « Je viens de l'envoyer » !

Monsieur Fernando Mendes

Il est confirmé ! Donc le pouvoir est valable.

[...]

Monsieur le Maire

Donc on reprend... Est-ce qu'il y a des questions concernant cette délibération sur les agents recenseurs ?...

Madame Wenzel, calmez-vous, vous avez déjà été condamnée en justice !

[Tollé de la salle]

Madame Line Wenzel

Parlons-en. Donc, j'ai été condamnée, effectivement, en correctionnelle. J'ai été condamnée à un euro pour avoir dit à Madame Yahiaoui « pauvre fille ». Cependant...

Monsieur le Maire

Il n'y a pas que ça.

Madame Line Wenzel

Cependant, je suis désolée d'avoir à vous annoncer que les 3 500 € que la mairie a engagés pour son avocat sont à la charge de la mairie et pas à la mienne.

Monsieur le Maire

Et vous avez eu aussi 100 € d'amende, vous oubliez de le dire, par rapport à vos ressources qui ont été calculées... Vous oubliez de dire aussi... Madame !...

Madame Line Wenzel

Parce que je suis une bonne payeuse.

Monsieur le Maire

Vous vous imaginez de vous lever pour dire à tout le monde que vous avez insulté un agent et ça vous paraît normal ?...

[Inaudible]

Madame Line Wenzel

Vous faites pire, Monsieur le Maire.

Madame Souad Bendjeddou

Ce qui m'inquiète vraiment Monsieur le Maire, c'est que vous portez auprès de la justice une attaque...

Monsieur le Maire

Ce n'est pas moi qui la porte ! [...] Les agents ont le droit...

Madame Souad Bendjeddou

On joue sur les mots.

[Inaudible]

Je suis calme. La seule chose que je dis c'est que vous faites perdre de l'argent à la ville et à l'administration judiciaire...

Monsieur le Maire

Les agents demandent la protection fonctionnelle... [...] Elle a été insultée, menacée, elle a porté plainte. [...] Il y a une deuxième procédure toujours en cours, vous allez « *lui retourner son bureau chez sur ses petits genoux* » je crois... Je n'attaque personne ! Ce sont les agents...

[Inaudible]

Monsieur le Maire

Justement, vous avez été condamnée sans avocat. [...] Ce n'est pas grave. Nous poursuivons : fixation de la rémunération des agents recenseurs et des agents coordonnateurs pour le recensement de la population. Ça a déjà été vu plusieurs fois. Pas de questions à ce sujet ?

Madame Line Wenzel

Vous n'avez pas de chance, la question c'est moi qui la prends. L'année dernière, je vous ai demandé s'il y avait un responsable et coordonnateur et vous m'aviez répondu que non. Or, ce n'est pas vrai, il y avait bien un bureau avec quelqu'un qui était responsable de ça. Et en plus c'est bien quelqu'un qui était en lien avec un élu. Je voudrais savoir si ce fonctionnement va être reconduit ou pas.

[...]

Madame Catherine Evano

Je vous le confirme ! Ok ? Ça vous va ?

Maintenant, ce que je vais vous expliquer, c'est que quand on cherche quelqu'un et qu'on ne le trouve pas, qu'est-ce qu'on fait ? On appelle les gens qui sont dans la réserve citoyenne. Le seul qui en fait partie, c'est mon mari. Il est en tête de liste. Il a accepté de le faire pour aider la mairie. [...]

Vous le prenez comme vous voulez ! Ça m'est égal !... Vous êtes volontaire pour le faire ? Il n'y a personne qui s'est proposé. Ce sont toujours les mêmes personnes qui se proposent pour faire les choses.

Monsieur le Maire

Personne ne voulait le faire. [...] Personne ne veut faire ce job-là !

Madame Valérie Duval

As-tu été voir ?...

Monsieur le Maire

On le sait, ça ! Ce n'est pas ça !

[Inaudible]

Les gens ne répondent pas pour faire ce travail-là, donc on a demandé, parce que c'est obligatoire d'avoir quelqu'un, s'il y avait dans les connaissances, des personnes, des élus, quelqu'un qui voulait bien le faire.

Madame Sophie Fontaine

Nous avons noté qu'il y a deux agents coordonnateurs pour encadrer trois agents, c'est ça ?

[...] On peut peut-être relire la délibération...

Monsieur le Maire

Il est écrit qu'il y a trois agents mais il n'y a rien d'autre...

Madame Sophie Fontaine

Je ne parle de personne en particulier, il y a juste indiqué qu'il y a deux coordonnateurs et trois agents.

[...]

Monsieur le Maire

[...] « Sont encadrés *au plus* par deux agents » ...

Madame Sophie Fontaine

Donc il n'y en a qu'un...

Monsieur le Maire

Il n'y en a qu'un. Mais selon la délibération, s'il y a nécessité on peut monter à deux.

Madame Sophie Fontaine

Mais comme on sait qu'il n'y a que trois agents, il n'y a pas besoin d'avoir deux coordonnateurs...

Monsieur le Maire

Non, il n'y a pas besoin.

Madame Sophie Fontaine

Alors il ne faut pas l'écrire comme ça...

Monsieur le Maire

Cette délibération est « ancestrale », elle est historique sur Triel.

Madame Sophie Fontaine

Pardon mais ce n'est pas clair ! On essaie de comprendre !

[...]

Monsieur le Maire

C'est clair, c'est « *au plus* par deux ». Il n'y a pas de sujet là-dessus. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Adopté à la majorité.

[...]

Monsieur le Maire

Les pouvoirs sont donnés en amont ou lors de l'ouverture de la séance de la séance. Alors votre pouvoir est annulé.

[Tollé de la salle]

C'est le règlement intérieur.

Adopté à la majorité.

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré, ADOPTE à la majorité la délibération.



9. MARCHÉS PUBLICS DÉLIBÉRATION RECTIFICATIVE À LA DÉLIBÉRATION N°2024-09-DEL-227 DU 25 SEPTEMBRE 2024 RELATIVE À L'ENGAGEMENT D'UNE NOUVELLE PROCÉDURE POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC POUR LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DES EXTINCTEURS, DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DES ÉQUIPEMENTS DE DÉSENFUMAGE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

RAPPORTEUR : M. Cédric AOUN

Monsieur le Maire

L'engagement d'une nouvelle procédure...

[La salle scande « Fin de séance »]

Mais « Fin de séance » pourquoi ? Vous ne respectez pas le règlement intérieur ?

Madame Bérengère Voillot

Je suis désolée, quand vous faites signer des pouvoirs en blanc, je ne peux pas admettre que vous chinoisiez pour un pouvoir d'opposition.

[Brouhaha inaudible, quelqu'un parle sans micro]

Monsieur le Maire

C'était une erreur.

[Inaudible]

Madame Bérengère Voillot

Sans compter les pouvoirs qui sont signés et pas remplis, qui sont remplis au dernier moment. Ça, c'est non.

Monsieur le Maire

Est-ce qu'il y a des questions concernant cette délibération ? Pas de questions ?

[Brouhaha]

On va passer à la mise aux voix. Qui s'abstient ? Qui est contre ?...

[La salle scande « Fin de séance »]

Si, c'est valable, vous êtes toujours dans la salle. Adopté à la majorité.

Madame Bérengère Voillot

On a le droit de quitter la séance.

[...]

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré, ADOPTE à la majorité la délibération.

Fin de séance à 21 h 10.

Procès-verbal approuvé le 20 février 2025

Le Maire

Cédric AOUN



La secrétaire de séance

Mme Françoise POIRRIER

